

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 DECEMBRE 2025**

Délibération n°2025.12.230

Contrat de ville : animation autour d'une démolition à Bel Air Grand Font

LE DIX HUIT DECEMBRE DEUX MILLE VINGT CINQ à 16 h 00, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 12 décembre 2025

Secrétaire de Séance: Jean-Luc MARTIAL

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **51**

Nombre de pouvoirs: **21**

Nombre d'excusés: **3**

Membres présents : Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Frédérique CAUVIN-DOUMIC, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Fadilla DAHMANI, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Christophe DUHOUX, Nathalie DULAIIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Charlène MESNARD, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Alain RHODE, Mireille RIOU, Thierry ROUGIER, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Marcel VIGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

Ont donné pouvoir : Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Michel ANDRIEUX à Xavier BONNEFONT, Véronique ARLOT à Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-François DAURE à Fabienne GODICHAUD, Serge DAVID à Thierry MOTEAU, Anthony DOUET à Françoise DELAGE, Valérie DUBOIS à Zalissa ZOUNGRANA, Sophie FORT à Gérard DEZIER, Jean-Luc FOUCHIER à Nathalie DULAIIS, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Philippe VERGNAUD, Thierry HUREAU à Francis LAURENT, Michaël LAVILLE à Isabelle MOUFFLET, Gérard LEFEVRE à Gérard DESAPHY, Corinne MEYER à Mireille RIOU, Benoît MIEGE-DECLERCQ à Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER à Charlène MESNARD, Martine PINVILLE à Jean-Jacques FOURNIE, Jean-Philippe POUSSET à François ELIE, Catherine REVEL à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Jean REVEREAULT à Denis DUROCHER, Martine RIGONDEAUD à Hassane ZIAT,

Excusé(s): Séverine ALQUIER, Frédéric CROS, Chantal DOYEN-MORANGE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2025

**DÉLIBÉRATION
N°2025.12.230**

Rapporteur : Madame WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

CONTRAT DE VILLE : ANIMATION AUTOUR D'UNE DEMOLITION A BEL AIR GRAND FONT

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REPOND AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition : CITOYENNETÉ FACTEUR DE COHÉSION SOCIALE

Enjeux : [10899 -1) ACTIONS COURANTES NON VENTILÉES]

OBJECTIFS DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 10 : Le contrat de ville a pour objectif de réduire les écarts socio-économiques constatés dans les quartiers les plus précaires et ceux du reste de l'agglomération.

Vu l'enjeu de cohésion sociale et territoriale du projet d'agglomération ;

Vu le contrat de ville 2024-2030 signé le 27 novembre 2024 ;

Vu les inscriptions décidées au budget primitif ;

Dans le cadre de l'Opération de Renouvellement Urbain du quartier prioritaire de Bel Air – Grand Font à Angoulême, l'immeuble Eglantines, composé de 70 logements, fait l'objet d'une démolition totale à partir de janvier 2026 pour une durée de travaux de huit mois.

Il s'agit d'une des plus grosses démolitions au sein du quartier et plus largement à l'échelle globale de l'ORU.

L'intégralité des ménages qui résidaient dans cet immeuble ont été relogés. Le bâtiment est donc vide depuis janvier 2025.

Les démolitions sont les opérations les plus emblématiques du renouvellement urbain d'un quartier mais aussi les plus difficiles à vivre.

Afin d'accompagner cette mutation importante du quartier auprès des habitants et de conserver une documentation de la vie des ménages qui ont habité l'immeuble, le propriétaire Logélia prévoit plusieurs animations :

- une captation vidéo en continu de la démolition (« time laps »),
- une exposition du photographe professionnel Yuta ARIMA qui vit dans le quartier, sur les logements vides,
- et la collecte de témoignages de locataires sur la vie dans cet immeuble qui prendront la forme de pastilles sonores de souvenirs diffusées pendant l'exposition. Cette collecte sera effectuée par l'association ZigZag Médias.

Le coût total de ces animations s'élève à 11 194 €. GrandAngoulême est sollicité à hauteur de 3 600 € à parité avec la préfecture pour la réalisation de ces animations liées à l'ORU.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions, tout élu qui pourrait être intéressé, y compris à titre personnel ou familial par ces versements.

Je vous propose :

D'APPROUVER l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 600,00 € à Logélia au titre de la politique de la ville 2025 pour les animations autour de la démolition de l'immeuble Eglantines.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne habilitée à signer tous les documents et actes juridiques se rapportant à ce projet.

Pour : 72 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
-------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------